

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 12 MARS 2015**

Délibération  
n° 2015.03. 23.B

Médiathèque  
d'agglomération  
L'Alpha - travaux de  
construction - Lot n° 5  
"cloisons - doublages  
- isolation" : avenant  
n° 1

**LE DOUZE MARS DEUX MILLE QUINZE à 17h30**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **5 mars 2015**

**Secrétaire de séance** : Xavier BONNEFONT

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s)** :

Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, André BONICHON

**Absent(s)** :

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 MARS 2015**

**DELIBERATION  
N° 2015.03. 23.B**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /  
GESTION DU PATRIMOINE ET DES TRAVAUX

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION L'ALPHA - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - LOT N° 5 "CLOISONS - DOUBLAGES - ISOLATION" : AVENANT N° 1**

Par délibération n° 66 B du 11 avril 2013, , le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation relative aux travaux de construction de la médiathèque d'agglomération, pour les lots 5 – 8 et 10.

La commission d'appel d'offres du 9 juillet 2014 a décidé d'attribuer le lot n° 5 « cloisons – doublages - isolation » à la société RENAUPLATRE sise Route de Bellevue – 16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE pour un montant de 241 261,23 € HT.

Différentes adaptations sont aujourd'hui nécessaires :

- Oublis dans le CCTP :

- Cloisons et plafonds auto-portants de l'ossature de la garderie	32 342,16 € HT
- Pose de panneaux acoustiques dans les locaux techniques	19 656,00 € HT
- Fermeture de vide de construction en carreaux de plâtre (degré coupe feu obligatoire)	5 441,91 € HT
- Fourniture et pose d'un isolant en sous face parking	4 165,01 € HT
- Modification de la cloison support du ventilateur de désenfumage en cloison compatible avec le PV de classement du ventilateur sur le marché de base	2 220,00 € HT

Montant en plus-value 63 825,08 € HT

- Modifications du type de cloisons Montant en moins-value - 38 165,48 € HT

Montant total en plus-value 25 659,60 € HT

Le montant de l'avenant n° 1 en plus-value est de 25 659,60 € HT.

Le montant du marché passe de 241 261,23 € HT à 266 920,83 € HT, soit une augmentation de 10,64 % par rapport au montant initial du marché.

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 25 février 2015,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 12 mars 2015

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n° 1 au lot n° 5 « « cloisons – doublages - isolation » dont le titulaire est la société RENAUPLATRE sise Route de Bellevue – 16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE pour des travaux supplémentaires d'un montant en plus-value de 25 659,60 € HT.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer ledit avenant.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – article 2313 – rubrique 321 – opération 9804 – autorisation de programme n° 2.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>18 mars 2015</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>18 mars 2015</b>